

Présents: Mmes POIGNET, ROUDIER, NICKERT, GUITOU,
Mrs BERNARD, BLADIER, DELVERT, FOUCHE, GARRIGOU,
IZARD, LE GOFF.

Absents : Mr GONCALVEZ MOURA donne procuration à Mr GARRIGOU
Mr MARIAGE, Mr DIAS
Mme FRAYSSE, excusée

Ordre du jour :

- Election du secrétaire de séance
- Approbation compte rendu du conseil municipal du 26 février 2015
- Délibération pour le remplacement de la tondeuse autoportée
- Délibération transfert de compétence projet aménagement numérique
- Présentation et validation du cahier de prévention des risques
- Rapport des commissions : Voirie, CCAS, Camping, Communication, Grange Bonnet, Associations.
- Questions diverses:
 - Information du Projet de Mr Alain DELVERT sur la salle Delbreil
 - Journal communal trimestriel

Election du secrétaire de séance

Mme Josiane GUITOU est élue en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération pour le remplacement de la tondeuse autoportée.

Mr le Maire présente à son conseil municipal 3 devis de 3 fournisseurs différents

- Jardin Passion de Souillac, marque ISEKI pour 15 500euros TTC
- Ets Lacombe à Brive, marque ISEKI pour 15 500 euros TTC
- Pôle Vert à Gourdon, marque KUBOTA pour 15640 euros TTC.

Mr le Maire précise que tous les devis présentés comprennent la reprise de la tondeuse Shibora et que chaque modèle propose un avancement hydrostatique et bennage en hauteur.

Jardin Passion a fait une démonstration de ce produit lundi au camping, le résultat est plus que convainquant compte tenu des conditions de déroulement de celle-ci (bruine et herbe épaisse).

Mr le Maire propose de retenir la tondeuse de Jardin Passion, précisant l'intérêt de la proximité en cas de problèmes.

- ➔ Le vote est organisé, l'achat de la tondeuse chez Jardin Passion à Souillac est validé à l'unanimité.

Délibération transfert de compétence projet aménagement numérique.

Mr le Maire expose au conseil municipal que le développement numérique des territoires représente un enjeu économique et sociétal considérable pour les prochaines décennies.

Le déploiement des infrastructures et réseaux de communication électroniques à haut et très haut débit ainsi que le développement des usages en matière de technologie

de l'information et de communication sont autant de conditions indispensables au développement des territoires.

Concernant ce projet, une étude d'ingénierie a été menée en 2014 dans le cadre d'un groupement associant le Département, la Fédération d'énergies et les EPCI.

Mr le Maire propose d'autoriser le transfert de compétences « Aménagement numérique » à la Communauté de communes « CAUVALDOR » et d'autoriser la même communauté de communes à adhérer au futur Syndicat Mixte d'aménagement du Lot pour la compétence « Aménagement numérique »

→ Le vote est organisé ; à l'unanimité, le conseil municipal autorise Mr le Maire à prendre cette délibération.

Présentation et validation du cahier de prévention des risques.

Mr le Maire présente le « cahier prévention des risques »

Ce dossier relativement complexe comprend un programme d'investissement et d'aménagement à réaliser dans les années futures pour la sécurité des employés.

Il a été présenté et validé par le Font National CNRACL.

Ce dossier nous permet d'obtenir une subvention de 1920 euros versée par La Caisse de Retraite des Agents des collectivités locales.

→ Le vote est organisé, l'ensemble du conseil municipal valide la présentation du cahier de prévention des risques.

Rapport des commissions ;

Voirie:

Suite à la réunion de la commission Voirie Mr Alain Delvert propose plusieurs projets :

- 1) Réflexion à mener sur le réaménagement d'une partie de la route à Laborie qui est vétuste et abîmée par le pluvial.
- 2) Prévoir de faire faire une étude pour l'enfouissement des réseaux vers le lieu dit « le plantou »
- 3) Récurer les fossés et pose de drains sur la partie des Chartrières à la route de la Saumonière. Mr Delvert a demandé un devis à l'entreprise Marty.
- 4) Le chemin vieux serait également à refaire, de la place jusqu'à l'embranchement de chez Mr Dudon. Devis demandé à l'entreprise Bonnassie / Eurovia.
- 5) Le chemin piéton reliant le Pont de Lanzac : un dossier est en cours concernant l'aménagement, la sécurisation et les plantations.
- 6) Proposition de mise en place d'une signalisation au croisement de la route des Terruches avec celle de Laborie.

Pour des problèmes de dangerosité et des raisons de sécurité, Mr Delvert propose d'installer un miroir en face de la route des Terruches avec pose au sol d'un marquage et d'un panneau indicateur STOP ; un panneau « vitesse limitée à 50 km/h » sera positionné sur la route de Laborie au niveau de la maison de Mr Laval.

Un arrêté devra être pris en conséquence.

→ Le conseil municipal autorise Mr le Maire à prendre l'arrêté municipal pour la mise en sécurité de ce croisement « de la route des Terruches et de la route de Laborie ».

CCAS

Mme Roudier fait un compte rendu de la réunion de la commission CCAS qui s'est réunie le 23 mars pour voter le compte administratif et le budget 2015.

Le compte administratif présente un résultat de clôture de 3702 euros, en effet les dépenses de 2014 pour le repas et cadeaux pour les aînés seront payés en 2015.

Concernant le budget 2015, comme pour les années passées, il est alloué un montant de 2000 euros.

Ce budget a été voté à l'unanimité.

Mme Roudier souligne que des bénévoles de Lanzac se mobilisent pour rencontrer les personnes âgées et isolées, afin de leur apporter soutien ou aides si besoin.

Elle rappelle qu'il serait nécessaire d'envisager une meilleure signalisation, notamment des lieux-dits, car en cas de problèmes importants et urgents (médecin, pompiers, samu...) il peut parfois être difficile de localiser les familles.

- Camping

La commission s'est rendue sur les lieux récemment. Il a été constaté que des travaux doivent être effectués avant l'ouverture de la saison :

Nettoyage, peinture, portes à raboter, prévoir aérations dans les douches ...

Concernant le projet de mise en place d'une barrière automatique, il faut relancer les fournisseurs et délimiter la zone de clôture du camping.

- Communication

La commission travaille sur la publication du bulletin trimestriel : elle a demandé aux diverses associations de leur faire passer un article afin de l'intégrer dans le bulletin.

- Grange Bonnet

Mr Bladier indique que la commission a visité récemment la grange pour un premier état des lieux.

Bâtiment de 192 m² (16mx12), sans l'appentis

La charpente semble en bon état, les murs semblent sains

Il y a la possibilité de faire des ouvertures de 2m70 de haut.

Les priorités seront de réaliser les branchements : assainissement, eau, électricité. (qui pourraient s'envisager en 2015).

Concernant les autres travaux d'aménagement intérieur, il est obligatoire de lancer un appel d'offre pour retenir un Maître d'œuvre avec lequel le projet sera défini.

Des noyers devront être coupés pour en faciliter l'accès.

Il est précisé que Mr et Mme Séraudie se sont occupé de la récolte des noix sur cette parcelle, ils ont remis un chèque de 230 euros pour la caisse des écoles.

- Associations

Mr Legoff indique que la commission s'est réunie récemment et a réfléchi sur deux thèmes.

1) Les manifestations :

Le 14 juillet : marche pour le cancer et repas républicain avec musique

Le 14 juillet, pour les enfants : petite retraite aux flambeaux.

2) Les subventions aux associations

La commission propose d'attribuer une subvention d'un montant de 600 euros aux trois principales Associations suivantes : L'Esquirol, Lanzac An'im et les Papillons.

elle propose de recentrer l'attribution du solde de l'enveloppe subventions aux autres associations de la commune, de limiter la distribution d'aide d'un montant non significatif ou à des associations non communales. La mise en place d'une enveloppe spéciale pour soutenir une manifestation exceptionnelle est préconisée.

Il est rappelé qu'un rapport moral et financier est demandé à chaque association, afin que la collectivité puisse en valider l'attribution et faire le virement.

Questions diverses

- Information du projet de Mr Alain DELVERT sur la salle Delbreil

Mr le Maire porte à l'attention des conseillers d'un courrier de Mr Alain Delvert nous faisant état de son projet d'achat des bâtiments dit de la salle Delbreil et demandant l'autorisation de réaliser une aire de stationnement pour camping car sur le terrain en bordure du chemin du vieux pigeonnier et qui est planté en noyers à bois.

Un échange s'engage et certains conseillers s'interrogent sur la faisabilité du projet qui était envisagé au camping municipal: achat d'une barrière automatique et clôture du camping pour accueillir les campings cars entraînant un investissement important.

Tous les élus comprennent le projet de Mr Delvert dont l'objectif est de pérenniser son entreprise avec notamment l'installation de sa fille Manon et lui souhaitent réussite. Néanmoins, ils craignent que ces deux réalisations, très proches l'une de l'autre dans la distance et dans la population visée, risquent de se porter préjudice.

Il faudra donc réfléchir sur le fonctionnement du camping municipal à l'avenir.

Pour cette année, un appel à candidature a été déposé et, à ce jour nous avons reçu 4 candidatures.

- Mr le Maire demande s'il y a des élus qui souhaitent participer aux travaux sur 2 projets :
 - 1) le schéma d'aménagement numérique
 - 2) la voie verte (voie qui relie Sarlat au Cantal)

Les candidatures sont à déposer à la Communauté de Communes, à Souillac.

- Mr le Maire fait lecture du courrier reçu en date du 30 mars de Mr L'Inspecteur d'Académie concernant la proposition de fermeture du poste de l'école de Lanzac à la rentrée 2015.
- Projet d'achat ou location d'une « unité modulaire » d'environ 15 m² pour nos employés communaux.

Après une première consultation, il semble que l'achat d'un module est moins coûteux qu'une location.

Nous allons nous renseigner auprès d'un second fournisseur, afin de prendre une décision rapidement.
- Il est signalé la divagation d'un chien de type berger allemand du côté de chez Mr De Lamberterie.
- Question : Est- il prévu de nettoyer les containers poubelle? Mr le Maire informe que le nettoyage est assuré par le Syded et le passage en est assuré 2 fois par an.

Fin de séance à 23h